

ENSEIGNEMENT

Unecof-Marcourt : le torchon brûle

Le ministre francophone de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) a adressé cette semaine un courrier

à l'Ares (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur), l'organisme qui chapeaute l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans lequel il demande un avis quant à la reconnaissance des ORC (organisations représentatives des étudiants au niveau communautaire) ou syndicats étudiants pour la période 2017-2018, révélait Le Soir jeudi.

Dans ce courrier, le ministre souligne que l'application stricte du décret qui régit l'accréditation des syndicats étudiants aboutirait à « reconnaître la seule FEF, dès lors que l'Unecof ne répond pas aux critères de représentation de la population inscrite au sein de l'enseignement supérieur artistique ». L'Unecof (Union des étudiants de la Communauté française), née d'une dissidence de la FEF et présidée par une remuante militante cdH, Opaline Meunier, pourrait donc **le ministre remet en question** la reconnaissance du syndicat étudiant

perdre sa reconnaissance officielle et les subventions liées. En cause : les conditions relatives à la représentativité minimale requise au sein des écoles supérieures des

arts, des hautes écoles et des institutions universitaires, de 15 % dans chacune de ces trois catégories.

En fonction du mode de calcul, l'Unecof peut être considérée comme conforme, ou non, à ces critères. Si l'on tient compte de la totalité des étudiants inscrits dans le supérieur, elle arriverait à une représentation de 13 % dans les écoles des arts. Si l'on exclut les étudiants des écoles n'ayant opté pour aucune affiliation à un ORC, l'Unecof repasse en revanche au-dessus des 15 %. L'inspection des Finances a attiré l'attention du ministre sur l'opportunité qu'aurait la FEF de contester le calcul si cette 2^e option est suivie, ce qui l'a poussé à solliciter l'avis de l'Ares.

Du côté de l'Unecof, on s'étonne de cette annonce alors que l'administration avait validé son statut. On craint un « règlement de comptes » alors que l'organisation, qui dit représenter 50 000 des 180 000 étudiants, a parfois pris la parole contre les réformes du ministre Marcourt. Sa représentante Opaline Meunier affirme que le ministre a déjà pris une « mesure de rétorsion » contre l'organisation en lui supprimant une subvention premier emploi qui constituait la moitié de ses moyens, cela parce qu'elle avait critiqué la réforme des bourses d'études. ■